

Directives de sélection pour le biathlon

pour la participation aux Championnats du monde IBU 2024 à Nové Město na Moravě (CZE), du 4 au 18 février 2024

1. Nombre de participants/quotas

Conformément au règlement de l'IBU, le nombre maximal de participants est défini comme suit :

- ▷ Sept femmes
- ▷ Sept hommes
- ▷ Par épreuve, un maximum de quatre compétitrices et quatre compétiteurs peuvent prendre le départ, plus les tenantes et tenants du titre de l'édition précédente des Championnats du monde en sprint, individuel, poursuite et départ en ligne.

2. Sélections

2.1. Dispositions générales

La décision finale concernant la sélection relève du ressort exclusif de la Commission de sélection. Les sélections sont basées en priorité sur les résultats ; en complément, la courbe de forme de l'athlète et l'évaluation de l'entraîneur, ainsi que l'âge et l'état de santé de l'athlète sont pris en compte.

Si la planification des compétitions devait être adaptée en cas de force majeure ou d'événements exceptionnels (par ex. Covid-19), la Commission de sélection se réserve le droit de procéder à des ajustements au niveau des critères de sélections.

2.2. Compétitions de sélection

Font partie des compétitions de sélection l'ensemble des épreuves de CM et de l'IBU Cup qui ont lieu entre novembre 2023 et le 21 janvier 2024.

2.3. Critères de sélection

Légende

| | |
|-----|-----------------------------------|
| CdM | Coupe du monde IBU |
| CE | Championnats d'Europe ouverts IBU |
| IC | Coupe IBU |

Individuel

| | | |
|-------|---|----|
| CdM | 1 x top 15 | OU |
| | 2 x rang 16–25 | OU |
| CE/IC | 1 x top 5 et confirmation de performance 1 x top 25 CdM | |

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER





GOLD PARTNER



MEDIA PARTNER



EQUIPMENT PARTNER





Équipe

| | |
|------------|------------|
| Relais CdM | 1 x top 10 |
|------------|------------|

L'atteinte des critères de sélection n'entraîne pas automatiquement une sélection pour les CM 2024.

2.4. Commission de sélection

La décision de sélection est prise par la Commission de sélection, composée des personnes suivantes :

- ▷ Directrice Ski Nordique
- ▷ Chef Biathlon
- ▷ Entraîneur en chef de l'équipe féminine, respectivement Entraîneur en chef de l'équipe masculine

La ou le médecin compétent du service médico-sportif peut être consulté/e.

Il n'existe aucune possibilité de recours.

2.5. Date de sélection

- ▷ Lundi 22 janvier 2024

3. Publication des sélections

La décision finale relative aux sélections est communiquée comme suit :

- ▷ À l'interne de la Fédération (athlètes, staff, Direction, Présidium, Ski Pool, entreprises Pool, associations régionales) par la Directrice Ski Nordique
- ▷ À l'externe (médias) par le Responsable Communication.

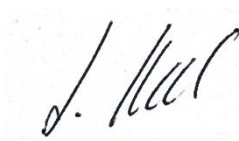
Worblaufen, octobre 2023

Swiss-Ski



Guri Knotten

Directrice Ski Nordique



Lukas Keel

Chef Biathlon